



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Ministre

Paris, le 14 février 2023

Objet : première édition de la journée nationale des aides à domicile

Madame, Monsieur,

Pour concrétiser le virage domiciliaire et rendre possible le souhait majoritaire des Français de vivre chez eux le plus longtemps possible, les aides à domicile sont un maillon essentiel de la vie quotidienne de nos concitoyens les plus fragiles. Leur mobilisation pendant la crise covid ou encore récemment lors des épisodes de canicule ont encore démontré, si cela était nécessaire, leur rôle indispensable dans notre société.

C'est pourquoi j'ai décidé, en concertation avec l'ensemble des fédérations du secteur, de créer une journée nationale des aides à domicile le 17 mars pour remercier ces professionnels de l'aide à domicile pour leur engagement et reconnaître la place essentielle qu'ils et elles tiennent dans notre société. En leur dédiant cette journée, je tiens à :

- Donner de la visibilité à ces centaines de milliers de personnes, et notamment des femmes, qui prennent soin et accompagnent, de manière professionnelle, les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne ;
- Renforcer la prise de conscience collective des Français de ce qu'est la fragilité, la perte d'autonomie et le handicap ;
- Rappeler à la société ce qu'elle doit à ces professions essentielles qui font vivre le lien social et le « prendre soin » au quotidien ;
- Reconnaître que ce métier est indispensable pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de vivre à domicile.

Les Fédérations jouant un rôle majeur dans l'organisation des services à domicile et la valorisation de ces professions, je vous invite à vous mobiliser également autour de cette journée du 17 mars, à l'aide du kit de communication mis à disposition [ici](#).

Pour votre parfaite information, Conseils départementaux, Agences régionales de santé, DREETS, DEETS et Services pôle emploi ont également été sollicités. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour organiser des actions communes.

Je vous remercie par avance pour votre participation à cet événement et votre concours au succès de cette première édition de la journée nationale des aides à domicile.

Jean-Christophe COMBE